

Actualités > Economie > Énergie

Publié le 22/04/2018 à 07:00, Mis à jour le 23/04/2018 à 10:33

Surtension de polémiques sur les compteurs Linky

Énergie



Surtension de polémiques sur les compteurs Linky

Sa couleur vert pomme ne lui a pas suffi pour se faire adopter par les Français. Le nouveau compteur Linky suscite plus d'inquiétudes que d'enthousiasme.

Depuis 2016, Enedis, ex-ERDF qui gère le réseau de distribution d'électricité basse tension, installe ces compteurs nouvelle génération partout en France. Plus de 8 millions de compteurs ont déjà été posés. L'objectif de la filiale d'EDF est d'équiper 35 millions de foyers d'ici 2021.

Mais c'est sans compter sur l'opposition des citoyens, la plupart du temps regroupés en collectifs anti-Linky, et de certaines mairies qui prennent des arrêtés visant à réglementer ou empêcher la pose des nouveaux compteurs.

Début avril, les opposants au compteur Linky ont reçu un soutien de poids. L'ancienne ministre de l'environnement et avocate Corinne Lepage, avec un groupe d'avocats dont le Toulousain Christophe Lèguevaques, demandent officiellement l'arrêt du déploiement de Linky au nom de principe de précaution. Selon l'ex-candidate à la présidentielle de 2012, «il est anormal d'exposer des gens à un risque, même s'il est très faible ou qu'il n'est pas encore connu.» Corinne Lepage, demande une nouvelle étude des risques potentiels de la technologie utilisée par le compteur.

Dangereux et trop coûteux ?

Linky utilise en effet les courants porteurs en ligne (CPL) : les informations transitent sur les lignes électriques classiques du compteur jusqu'au concentrateur du quartier. Peu connue du grand public, cette technologie est pourtant déjà utilisée dans d'autres appareils, comme les boîtiers CPL qui relient une box internet et un décodeur TV.

L'aspect sanitaire est celui qui inquiète le plus, notamment pour les personnes électrosensibles. Mais ce n'est pas le seul problème pour les opposants au Linky. Selon Corinne Lepage, le compteur communicant ne représente aucun avantage pour les consommateurs. Le déploiement des 35 millions de compteurs devrait coûter plus de 5 milliards d'euros, payés par Enedis. Mais, les économies réalisées avec Linky permettront au gestionnaire de se rembourser, et selon l'association UFC-Que Choisir, d'empêcher en plus 500 millions d'euros, alors que la facture d'électricité des Français, elle ne bougera pas.

Un manque d'informations

L'argument est balayé d'un revers de main par Enedis, qui souligne l'efficacité de son compteur intelligent : une meilleure maîtrise de sa consommation, une détection des pannes à distance pour des interventions plus rapides et donc des économies.

Toutes vos infos en illimité et sans publicité à partir d'1€/mois

Difficile d'y voir clair, donc, dans cette bataille d'arguments. En février dernier, l'Office parlementaire

d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a rendu son rapport sur le déploiement des Linky. Les conclusions des diverses tables rondes organisées avec tous les acteurs du sujet «font apparaître avant tout un besoin d'information et d'explications. Trop opaque pour les consommateurs, l'opération de déploiement de ces nouveaux compteurs aurait mérité une étude d'impact, quantifiée, lisible et publique, ainsi qu'une plus grande prise en compte des attentes et des droits des citoyens.»

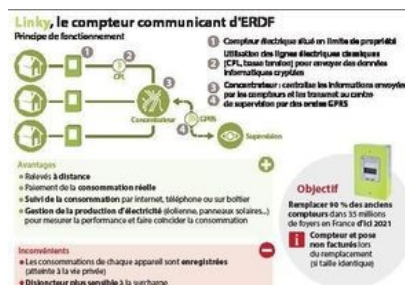
La mise en place des compteurs communicants a été décidée par une directive européenne de 2009 : 90 % des compteurs doivent être «intelligents» d'ici 2020. Chez nos voisins de l'UE, la question du déploiement pour tous les consommateurs pose aussi question. Au vu de la complexité du dossier, l'Allemagne d'Angela Merkel a même abandonné l'installation systématique des compteurs communicants. À l'inverse, des pays comme l'Italie ou la Suède ont devancé la décision de l'Union européenne et ont fini le déploiement de leurs compteurs. Mais il est encore trop tôt pour en mesurer les bénéfices ou les inconvénients.

E.C.

ÉNERGIE

Compteurs Linky: démêler le vrai du faux

L'installation des compteurs Linky inquiète les personnes sensibles aux ondes électromagnétiques. Pourtant il apparaît que les compteurs Linky en...



Anti-Linky : l'opposition dans la région

En Occitanie, on ne compte pas moins de 44 collectifs opposés à l'installation des compteurs Linky. Les conseils municipaux de plusieurs communes...



Bernard Lassus, directeur du programme Linky : «Chez Enedis, tout est très contrôlé»

Vous attendiez-vous à autant de réticences face à Linky ? Honnêtement non. Nous avons été en contact avec les élus locaux pour leur exposer le...



Contenus sponsorisés



Les Français se ruent sur cette nouvelle isolation qui réduit leur facture d'électricité.
(Isolation France)



Nouvelle Nissan LEAF, l'électrique a trouvé son nouveau design !
(Nissan)



Le froid est de retour ! Réduisez votre facture d'énergie avec Total Spring
(Total)

Sur la Dépêche

Air France : les Boeing 787 bientôt cloués au sol ?

Contenus sponsorisés

Vos fenêtres sont mal isolées ? L'état prend en charge le